

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

DE LA DÉMOCRATIE

théâtre | dès 15 ans

librement inspiré de *De la démocratie en Amérique* d'**Alexis de Tocqueville**

texte et mise en scène **Laurent Gutmann**

durée **1h50**

MERCREDI 10 > JEUDI 18 OCTOBRE 2018

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI À 19H30

MARDI, VENDREDI À 20H30

DIMANCHE À 16H



M° LIGNE 13 MALAKOFF-PLATEAU DE VANVES - PÉRIPHÉRIQUE PORTE BRANCION

THEATRE71.COM | SCÈNE NATIONALE DE MALAKOFF
3 PLACE DU 11 NOVEMBRE – 92240 MALAKOFF **01 55 48 91 00**

SERVICE RELATIONS PUBLIQUES rp@theatre71.com

Béatrice Gicquel 01 55 48 91 06 | **Émilie Mertuk** remplacée jusqu'en janvier par **Héloïse Rousse**
01 55 48 91 03 | **Yasna Mujkic** 01 55 48 91 12

DE LA DÉMOCRATIE

l'équipe artistique

librement inspiré de *De la démocratie en Amérique* d'**Alexis de Tocqueville**

texte et mise en scène **Laurent Gutmann**

avec **Stephen Butel, Jade Collinet, Habib Dembélé, Reina Kakudate, Raoul Schlechter**

scénographie **Marion Savary et Adrienne Romeuf**

son **Madame Miniature**

costumes **Axel Aust**

lumières **Yann Loric**

durée **1h50**

production La Dissipation des brumes matinales

coproduction Les Théâtres de la ville de Luxembourg, Le Granit - SN de Belfort, La Passerelle - SN de Saint-Brieuc

avec le soutien de la DGCA – ministère de la Culture

avec la participation artistique de l'Ensatt et du JTN

SOMMAIRE

I. La démocratie

- A. Définition
- B. La naissance de la démocratie
- C. Comprendre la démocratie selon Alexis de Tocqueville

II. De la démocratie en Amérique

- A. Qui est Alexis de Tocqueville ?
- B. Les principes démocratiques selon Alexis de Tocqueville
 - B.1 Les principes de la démocratie
 - La liberté
 - L'égalité
 - C. 2 Les dérives du système démocratique
 - L'égalisation des conditions
 - Le despotisme bureaucratique

III. L'adaptation de Laurent Gutmann

- A. Note d'intention
- B. Extrait
- C. Laurent Gutmann

IV. Pour aller plus loin, vers une nouvelle ère de la démocratie

- A. Éclairage
- B. Vers une démocratie réellement participative ?
- C. Sources

Après *Le Prince* de Machiavel, Laurent Gutmann théâtralise les idées du grand penseur de la démocratie et de ses dérives, Alexis de Tocqueville. Ce pionnier, parti aux États-Unis, pose au milieu du XIX^e siècle les fondamentaux de sa grande œuvre : *De la démocratie en Amérique*, une réflexion passionnante sur un modèle qui n'a pas pris une ride. Sur scène, cinq acteurs réfléchissent à la manière de représenter la démocratie au théâtre. Une mise en abîme rusée et drôle qui dévoile notre difficulté persistante à concilier la liberté et l'égalité, le libéralisme et la démocratie.

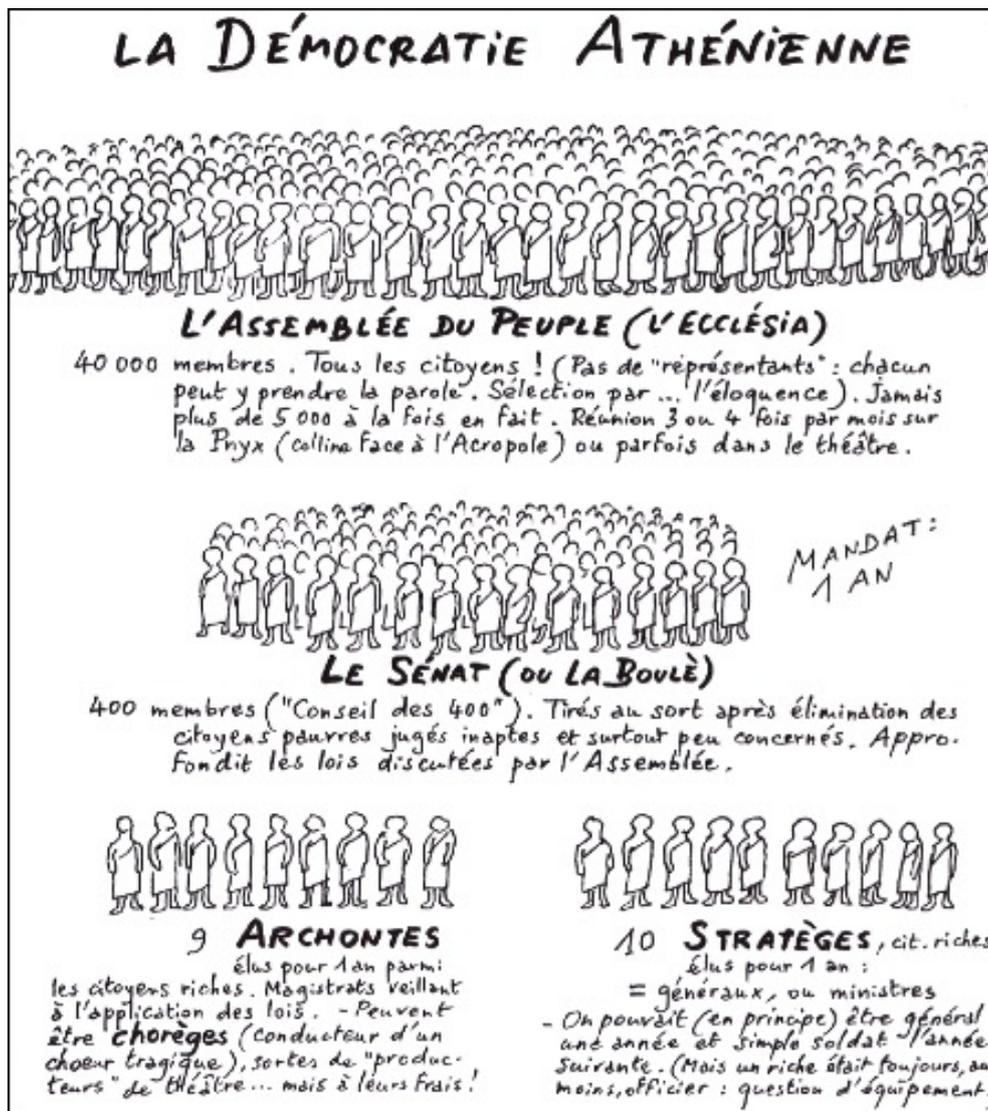
I. LA DÉMOCRATIE

A. DÉFINITION

La démocratie consiste dans l'exercice, soit direct, soit indirect, du pouvoir par le peuple. Cette organisation politique implique un état social caractérisé par le fait que tous sont égaux devant la loi, que tous possèdent les mêmes droits. Les fonctions sont accessibles à tous, [...] les citoyens devant être appelés à la vie intellectuelle et morale, et de plus en plus mis en état d'exercer, d'une façon efficace et raisonnée, la part de pouvoir qui leur est attribuée, l'État démocratique a l'obligation d'instituer des œuvres d'instruction et d'éducation, et des œuvres de solidarité. Le régime démocratique a pour instrument le suffrage universel et pour cadre plus particulièrement approprié la forme républicaine.

Encyclopédie Larousse du XX^e siècle, 1929, T. II p. 760.

1. La naissance de la démocratie



André Degaine, Histoire du théâtre dessiné, Éditions Nizet, 1992

L'antiquité athénienne inventa le terme, et la notion corrélatrice de citoyenneté, dans une forme sociale reposant sur l'esclavage, de sorte que seuls des hommes, et non des femmes, "libres", c'est à dire non-esclaves, pouvaient être citoyens.

Il convient en outre de préciser que, si c'est bien la "voix du peuple" qui est seule source légitime du pouvoir politique en démocratie, cette voix toutefois ne dicte rien en matière économique et financière. Rousseau, le premier sans doute, a bien vu qu'il fallait que "pouvoir du peuple" signifie, non seulement que seul le peuple soit source légitime du pouvoir, mais que de surcroît, il soit seul habilité à exercer ce pouvoir.

Pour entendre la voix du peuple, une double série de conditions s'impose : d'une part, la volonté populaire doit trouver à s'exprimer, ce qui exige organisation de consultations par le suffrage. Le droit de vote apparaît donc comme droit politique majeur pour définir le statut de citoyen. Est citoyen celui qui participe aux affaires publiques. Or, on connaît les innombrables restrictions que l'histoire politique française depuis la Révolution de 1789 infligea au suffrage. Même quand ce dernier cesse d'être censitaire, il peut encore subir des conditions d'âge, et de sexe. Mais d'autre part, il ne saurait y avoir de volonté populaire si une société est dépourvue à la fois d'institutions d'enseignement et de moyens d'information impartiale. Des hommes ignorants, on le sait bien, sont trop aisément la proie du fanatisme aveugle qui les rend incapables de juger droitement du bien public.

Personne ne devient intérieurement libre sans liberté extérieure. À son tour, cette liberté civile ne perdure pas toute seule : son inscription dans une constitution ne suffit pas. Elle se soutient par les pratiques et les mœurs des individus, qui, elles, dépendent de l'éducation et de l'instruction – lesquelles se trouvent bel et bien à leur tour dépendre de modes de vie libres et donc démocratiques.

Au contraire, le propre des dictatures est d'enserrer toutes les dimensions et tous les moments de l'existence des individus pour les conditionner à adhérer avec passion aux buts dictatoriaux, généralement guerriers et ravageurs. On voit donc pourquoi la démocratie est difficile : loin d'être une "solution" dont on pourrait doter une société, elle est sans cesse à inventer et sans cesse à défendre.

Si les libertés fondamentales ont toujours besoin d'être défendues, c'est parce que, rappelons-le, la démocratie abrite des courants antidémocratiques, qui cherchent à la détruire en appelant à la liberté civile d'opinion et d'expression. Mais il y a plus : chacun peut avoir la paresse d'être libre et être tenté par le simplisme des "solutions" autoritaires ; de même chacun peut être tenté d'exercer un pouvoir sur les autres plutôt que d'essayer de coexister librement et paisiblement avec eux, bref l'antidémocrate sommeille en chacun de nous. C'est aussi contre nous-mêmes qu'il convient d'exercer la vigilance de la critique. Kant le savait bien quand il notait malicieusement que chacun réclame des lois "pour les autres" en comptant bien s'en exempter pour lui-même. Rousseau avant lui n'était pas davantage "innocent" quand il prétendait que la loi ne tient que si elle est finalement "inscrite dans le cœur des citoyens."

3. Comprendre la démocratie selon Alexis de Tocqueville

Selon Philippe Raynaud, pour comprendre ce que Tocqueville entend par "démocratie", il faut se souvenir que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la démocratie, que l'on considérait comme incompatible avec la représentation, passait pour un régime périmé, qui n'avait pu exister que dans de petites cités où le gouvernement direct était possible. Au XIX^e siècle, au contraire, va peu à peu s'imposer l'idée que la démocratie est l'avenir des sociétés humaines, à travers l'extension du suffrage et le développement de l'égalité civile. Tocqueville s'inscrit dans ce mouvement, dont il représente un moment essentiel. La démocratie, selon lui, n'est pas principalement une forme de gouvernement mais un "état social" qui se définit d'abord par l'égalité des conditions, et qui s'oppose à l'ensemble des sociétés antérieures qui étaient toutes "aristocratiques".

II. DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE

1. Qui est Alexis de Tocqueville ?



D'origine aristocratique, Charles Alexis Clérel de Tocqueville, naît à Paris en 1805. Son père issu de la noblesse normande, maire puis préfet et pair de France, et sa mère, petite fille de Malesherbes, lui transmettront à la fois le goût de l'engagement public et le rejet des excès de la Révolution. Après une formation de juriste, il est nommé juge auditeur au tribunal de Versailles. En 1831, il part aux États-Unis avec Gustave de Beaumont pour une mission d'étude sur les institutions pénales américaines. Sur place il s'intéresse au système politique et plus encore à la démocratie dans un pays sans traditions aristocratiques, où la République n'est pas perturbatrice mais conservatrice de tous les droits. Ces analyses donneront naissance à son célèbre ouvrage *De la démocratie en Amérique*. L'exemple de la France et des

États-Unis nourriront ses réflexions sur les développements heureux ou dangereux de la démocratie.

Alexis de Tocqueville est aussi engagé dans la vie politique : député de la Manche, représentant de la gauche libérale, conseiller général puis ministre des Affaires étrangères, il participe au comité de rédaction de la Constitution, prend position en faveur de la réforme des prisons et de l'abolition de l'esclavage. Après le coup d'État de décembre 1851, il renonce à toute activité publique.

En 1856, il publie *L'Ancien Régime et la Révolution* et meurt en 1859.

De Tocqueville est un auteur beaucoup cité, ou pour le moins invoqué, de nos jours, mais l'on éprouve souvent quelque embarras à le classer : philosophe, moraliste, penseur politique, (proto) sociologue ? Il n'entre bien dans aucune de ces catégories, et pourtant relève un peu de toutes. Cette indistinction est certes liée à l'époque à laquelle il appartient : cette première moitié du XIX^e siècle, où les "sciences humaines" sont encore en gestation, et où philosophie, sociologie et politologie ne sont pas encore des "spécialités" séparées. Mais c'est aussi le mouvement singulier de la réflexion de Tocqueville qui le pousse sans cesse à penser la politique par rapport à la morale, et la philosophie par rapport à l'une et à l'autre. Et peut-être est-ce là aussi une nécessité de l'ordre démocratique qui n'a rien perdu de sa force et qui, pour cela même, nous attache à la pensée et à la parole tocquevilliennes.

Les quelques témoignages que nous possédons des lectures philosophiques de Tocqueville nous le montrent attiré surtout par les spéculations philosophiques appliquées à la politique : dès 1835, il prend des notes sur Platon, Plutarque, Machiavel et s'en entretient par correspondance avec le philosophe Royer-Collard. Mais la spéculation pure, et tout spécialement les théories, métaphysiques ou autres, qui ne se soucient pas de leur effet sur les hommes et sur les sociétés,

non seulement ne l'intéressent guère, mais entraînent carrément sa désapprobation. C'est ce qui ressort nettement de la correspondance qu'il échange avec Gobineau, l'auteur de *l'Essai sur l'inégalité des races*. Dès leurs premiers rapports, en 1843, de Tocqueville confie à Gobineau : "J'étais naturellement porté par les habitudes de mon esprit à ne m'attacher en matière de morale qu'aux choses nouvelles qui pouvaient avoir un effet direct sur les actions des hommes. Mais il ne m'est pas permis de négliger les nouveautés morales qui même n'auraient pas cette tendance [...], que je me permettrai d'appeler des rêveries improductives, si je ne travaillais pas pour une académie."

2. Les principes démocratiques selon de Tocqueville

Lorsqu' Alexis de Tocqueville rentre d'un voyage d'étude aux États-Unis d'Amérique en 1832, il rédige un essai en deux tomes sur le système politique américain. Il y décrit cette nouvelle démocratie représentative, analysant comment elle influence les manières de vivre, les mœurs, les idées et la vie intellectuelle, mais repérant aussi ses dangers et ses limites comme la tyrannie de la majorité, l'affaiblissement de la liberté intellectuelle face à la rhétorique populiste ou la possible dégradation des services publics si l'intérêt collectif ne prime pas sur les ambitions individuelles. Le pouvoir devient alors un spectacle, l'un et l'autre ne se sépareront plus. Le jeune philosophe s'intéresse ainsi à l'invention d'une nouvelle démocratie qui s'est séparée de ses racines athéniennes. Dans la Grèce antique, la tragédie était le pendant de la démocratie, son double nécessaire. L'art du théâtre était un laboratoire artificiel où le collègue citoyen venait se rappeler l'errance des êtres, la fêlure originelle, le dysfonctionnement premier de toute organisation humaine.

Alexis de Tocqueville, observateur et critique de la démocratie naissante aux États-Unis, est la figure de proue du libéralisme en philosophie politique. Il qualifie de "Démocratie", ou de "société démocratique", cette nouvelle société engendrée par la marche vers l'égalité des conditions. Sa réflexion nous amène naturellement à étudier quelles sont les conditions et les conséquences de la démocratie, comment rendre compatible l'égalité et la liberté et comment le peuple peut se protéger de lui-même.

La démocratie américaine est fondée sur l'absoluité de la souveraineté populaire. Celle-ci est la source du pouvoir législatif, qui s'exerce par le biais de représentants élus et renouvelés fréquemment. La marche vers la démocratie semble être une tendance inéluctable. Le progrès technique diffuse les connaissances et améliore les conditions de vie des populations. Il devient alors possible pour le plus grand nombre, de bénéficier d'une éducation qui éclaire les consciences, les barrières entre les classes s'abaissent et cela permet de mettre les hommes sur un pied de relative égalité.

2.1 Les principes de la démocratie

Deux principes sont au cœur de la démocratie : l'égalité et la liberté. En démocratie, la recherche de l'égalité prime sur celle de la liberté. Cette dialectique fonde la possibilité d'une autodestruction du système démocratique tout entier.

La liberté

Alexis de Tocqueville, héritier des Lumières, considère que tout homme possède une liberté naturelle qui doit se traduire dans la cité par l'égalité des droits civils. La liberté peut se définir comme la capacité qu'a un individu à résister vis-à-vis d'un pouvoir ou d'une influence et peut prendre la forme des libertés individuelles de conscience, d'expression, de mouvements etc. Selon Tocqueville, la liberté suppose quatre conditions : l'absence d'arbitraire, un pouvoir qui

s'exerce conformément aux lois, l'existence de nombreux centres de décisions qui s'équilibrent les uns les autres et enfin un peuple qui se gouverne lui-même.

L'égalité

Concernant le sentiment d'égalité, Alexis de Tocqueville expose la relation qui s'établit entre un maître et son serviteur dans la société démocratique par opposition à celle qui règne dans une société aristocratique. Dans l'ancienne société, l'inégalité est définitive, alors que dans la société moderne elle est libre et temporaire. Libre car le serviteur accepte l'autorité du maître, temporaire car derrière l'apparence de la "dépendance", le serviteur et le maître ont le sentiment partagé d'être fondamentalement égaux. Les individus se sentent égaux, refusent les privilèges et sont réticents à accepter qu'un autre ait une situation supérieure à la leur.

Ainsi, l'esprit d'égalité se définit comme la tendance des individus des sociétés démocratiques à se considérer comme égaux indépendamment des inégalités réelles de situation. L'esprit démocratique est la synthèse de l'esprit d'égalité et de l'esprit égalitariste. Dans la société démocratique, il n'existe plus d'inégalités de droit mais il subsiste des inégalités réelles, ou inégalités de fait, qui tendent à se réduire. La hiérarchie sociale peut évoluer, la société démocratique est une société fluide où les positions sociales sont ouvertes à tous. On observe une réduction du nombre de très riches et de celui des très pauvres : entre ces extrêmes se développe une classe moyenne (artisans, commerçants, salariés). Le niveau d'éducation, de richesse, de prestige est moyen mais l'objectif de cette classe est la richesse, le bien-être, le calme et la prospérité. Mais ce mouvement de réduction des inégalités ne peut pas déboucher sur une égalité parfaite. Alexis de Tocqueville l'explique par deux raisons : l'inégalité naturelle de l'intelligence (qui établit les différences sociales mais qui peut tendre à s'égaliser par l'instruction) et la volonté à dépasser les autres (aspiration à l'enrichissement et à l'ascension/différenciation sociale). Les inégalités se renouvellent donc en permanence, l'égalité des conditions conduit à alimenter les inégalités économiques. Autrement dit l'homme démocratique désire l'égalité en général mais la distinction dans son cas particulier.

2.2 Les dérives du système démocratique

L'opinion publique, résultat des discussions libres entre citoyens au sein de l'espace public, est l'opinion de la majorité. Or celle-ci pousse les opinions minoritaires à se plier face à l'opinion dominante. Ainsi née de la liberté, l'opinion publique la nie par la suite.

Le remède contre la tyrannie de la majorité est l'association politique qui consiste en le rassemblement d'individus autour d'intérêts publics communs, elle a toujours rapport à une cause publique. Alexis de Tocqueville la distingue de l'association civile, qui a trait aux affaires particulières des individus, notamment religieuses, commerciales ou morales et non à une cause politique. L'association politique permet de faire s'exprimer les opinions réprimées par la majorité, elle donne de la portée à la voix de celui qui est seul. Elle est garante d'une liberté illimitée de pensée et d'expression, du respect du droit de cité pour la dissidence et "normalise" les libres penseurs. La nécessité de son existence vient de ce qu'elle ne peut être tyrannique puisqu'elle est toujours minoritaire. Les associations politiques constituent une force de résistance à l'oppression de la majorité.

L'égalisation des conditions a aussi des effets pervers, elle transforme toute la société et peut conduire à une quête sans fin d'égalité. Selon Tocqueville, c'est dans la préférence pour l'égalité que l'on trouve les origines des maux de la société démocratique. Cette "passion pour l'égalité"

peut menacer la liberté parce que la liberté suppose des efforts et des sacrifices (réaction, mobilisation, action, risques...) alors que l'égalité rend les choses plus faciles et procure des jouissances immédiates.

La société démocratique transforme le lien social en faisant émerger des individus autonomes, qui se figurent que leur destinés est entre leurs mains et qu'ils n'attendent rien de personne. Cette source de fragilisation isole et affaiblit les hommes, conduisant ainsi à l'individualisme, au repli sur soi et au désintérêt pour la chose publique. L'individualisme pour Tocqueville, se définit comme étant le choix des membres d'une société démocratique de se replier sur leurs affaires privées et de se détourner des affaires publiques.

En favorisant l'égalité et l'accroissement du bien-être matériel, la société démocratique brise les liens de dépendance entre individus et remet en cause de lien social ainsi que l'exercice de la citoyenneté. La prolifération les associations civiles est nuisible car celles-ci détournent les citoyens des affaires publiques alors que les associations politiques, au contraire, "tirent les individus hors d'eux-même", luttent contre l'atomisation du collectif et leur permettent de participer à la vie publique.

Le despotisme bureaucratique

L'individualisme, s'il n'est pas endigué par les associations politiques, autrement dit si les citoyens ne s'assemblent pas, surgit inéluctablement le despotisme bureaucratique, qui est le troisième et dernier mal engendré par la démocratie. Tant dans le domaine privé que public, l'État est devenu le "réparateur unique de toutes les misère", s'occupant des questions qui jusque-là ne concernaient que les individus, telles que la santé, l'emploi ou la pauvreté. Au point que l'État se transforme peu à peu en guide et en précepteur qui "s'établit davantage tous les jours, à côté, autour, au-dessus de chaque individu pour l'assister, le conseiller et le contraindre." (Alexis de Tocqueville)

Le corollaire de cette incursion de l'État paternaliste, doté d'un "pouvoir immense et tutélaire" qui annihile toute possibilité d'action commune des individus, est la mise en minorité de la population qui perd l'usage de la volonté et de l'esprit. Ici encore, il est possible de considérer que les associations politiques constituent un rempart efficace contre l'abus de pouvoir étatique. De fait, elles rétablissent un intermédiaire entre les individus isolés et l'État, permettant aux premiers de peser et de s'opposer à lui. Elles rétablissent en cela une double verticalité du pouvoir : l'État ne "descend" plus uniquement vers les individus, mais ceux-ci "montent" vers lui. Elles signifient alors une déconcentration du pouvoir et se substituent aux anciens corps intermédiaires naturels, représentés par la noblesse dans les systèmes monarchiques, seuls capables de résister au providentialisme étatique.

III. L'ADAPTATION DE LAURENT GUTMANN

1. Note d'intention

Jamais dans l'histoire du monde, la démocratie comme système politique et ensemble de valeurs n'a été aussi répandue qu'aujourd'hui. Dans le même temps, les sociétés démocratiques européennes traversent une crise existentielle. Elles doutent d'elles-mêmes, de leur force, de l'universalité de leurs valeurs. Il leur arrive même d'être malheureuses.

En 1831, un aristocrate normand, Alexis de Tocqueville, observant le mouvement d'égalisation des conditions qui touchait l'Europe et les progrès politiques de la démocratie, partit aux États-Unis observer comment y fonctionnait la société et les institutions. De ce voyage il tira un livre : *De la démocratie en Amérique*.

Saisissant de clairvoyance, écrit dans un style somptueux, ce texte n'est ni un plaidoyer pour la démocratie ni un réquisitoire. S'il la considère comme "un fait providentiel", auquel il serait vain de s'opposer, il la dissèque sans complaisance. "C'est parce que je ne suis point un adversaire de la démocratie que je suis sincère envers elle." Profondément humain, traversé d'hésitations, de contradictions parfois, c'est un texte qui appuie là où ça nous fait mal.

Sur scène, on assistera au travail d'un groupe de cinq acteurs réuni autour de la question : Comment représenter théâtralement la démocratie ? Ils ont choisi de prendre la pensée de Tocqueville comme guide. Ils se sont aussi fixé une règle : que leur propre travail, que les répétitions dont nous serons les témoins, obéissent à un fonctionnement le plus démocratique possible. Les relations entre acteurs, entre acteurs et metteur en scène, entre artistes et techniciens, entre acteurs et spectateurs : toutes seront réinterrogées au regard de cette exigence démocratique. À chaque moment, la démocratie et le regard que de Tocqueville porte sur elle seront donc à la fois le sujet de leur spectacle et l'enjeu de leur travail.

Le spectacle que nous construirons sera donc celui d'un groupe de cinq acteurs travaillant en direct à la fabrication d'un spectacle sur la démocratie à partir des textes de Tocqueville, ceux-ci produisant en retour des effets sur le déroulement du travail théâtral lui-même."

Laurent Gutmann – janvier 2017

2. Extrait

“Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d’hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d’eux, retiré à l’écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l’espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d’eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n’existe qu’en lui-même et pour lui seul, et s’il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu’il n’a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là s’élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d’assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l’âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu’à les fixer irrévocablement dans l’enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu’ils ne songent qu’à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l’unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?”

Extrait de *De la démocratie en Amérique*, vol. II, Alexis de Tocqueville

3. Laurent Gutmann

Formé à l’École de Chaillot dirigée par Antoine Vitez, il obtient un DEA de philosophie en 1992. En 1994, il crée sa compagnie Théâtre Suranné. En 2002, il est lauréat du concours Villa Médicis hors les murs. De 2004 à 2009, il dirige le Centre Dramatique national de Thionville-Lorraine. Depuis 2009, il dirige sa compagnie La Dissipation des brumes matinales qui reçoit le soutien de la DGCA-ministère de la Culture au titre du conventionnement. Laurent Gutmann vient de prendre la direction de l’Ensatt à Lyon.

Principales mises en scène :

2017 : *De la Démocratie* – de Laurent Gutmann d’après Alexis de Tocqueville

2015 : *Victor F* – de Laurent Gutmann, inspiré de *Frankenstein* de Mary Shelley

2015 : *Zohar et la carte mémoire* – Texte Laurent Gutmann

2014 : *Le Prince* (tous les hommes sont méchants) de Laurent Gutmann d’après Machiavel

2012 : *La Putain de l’Ohio* de Hanokh Levin

2012 : *Le Petit Poucet ou du bienfait des balades en forêt dans l’éducation des enfants* de Laurent Gutmann d’après Charles Perrault. Éditions Lansman.

2010 : *Pornographie* de Simon Stephens

2009 : *Le Cerceau* de Victor Slavkine

2008 : *Je suis tombé* de Laurent Gutmann d’après *Au-dessous du volcan* de Malcolm Lowry

2007 : *Chants d’Adieu* d’Oriza Hirata

2006 : *Lorenzaccio* d’Alfred de Musset.

2005 : *La Nuit va tomber, tu es bien assez belle* de Laurent Gutmann

2004 : *Splendid’s* de Jean Genet

2003 : *Nouvelles du Plateau S* de Oriza Hirata

2002 : *India Song* de Marguerite Duras. Spectacle en japonais

2001 : *Légendes de la Forêt Viennoise* d'Ödön von Horvath
1999-2000 : *Le Retour au Désert* de Bernard-Marie Koltès. Spectacle en espagnol.
1999 : *Œdipe Roi* de Sophocle
1999 : *En Fuite*, textes de Georges Perec, Nathalie Sarraute, Jean Genet
1997 : *La Vie est un Songe* de Calderon de la Barca
1996 : *Le Balcon* de Jean Genet
1994 : *Le Nouveau Menoza* de Jakob Lenz

IV POUR ALLER PLUS LOIN, VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE LA DÉMOCRATIE

1. Éclairage

Le **17 octobre**, à l'issue de la représentation du spectacle *De la démocratie* de Laurent Gutmann quoi de plus démocratique que d'échanger sur la démocratie !
De Tocqueville est un auteur beaucoup cité, ou pour le moins invoqué, de nos jours, mais l'on éprouve souvent quelque embarras à le classer : philosophe, moraliste, penseur politique, (proto) sociologue ? Il n'entre bien dans aucune de ces catégories, et pourtant relève un peu de toutes. Cette indistinction est certes liée à l'époque à laquelle il appartient : cette première moitié du XIXe siècle, où les « sciences humaines » sont encore en gestation, et où philosophie, sociologie et politologie ne sont pas encore des « spécialités » séparées. Mais c'est aussi le mouvement singulier de la réflexion de Tocqueville qui le pousse sans cesse à penser la politique par rapport à la morale, et la philosophie par rapport à l'une et à l'autre. Et peut-être est-ce là aussi une nécessité de l'ordre démocratique qui n'a rien perdu de sa force et qui, pour cela même, nous attache à la pensée et à la parole tocquevilliennes et au besoin d'échanger sur celles-ci comme sur la représentation de la démocratie au théâtre présentée par la compagnie La Dissipation des Brumes matinales de Laurent Gutmann.

2. Vers une démocratie réellement participative ?

David Heinry / Président d'Alter&Go Concertation Le 10/05/16

“C'est un poncif bien connu : la France serait un pays irréformable, où il n'est plus possible de mener des grands projets, de prendre sereinement des décisions. Trop de blocages, trop d'oppositions empêcheraient le pays d'avancer. Mais le véritable problème ne viendrait-il pas des décisions elles-mêmes, vues comme manquant de légitimité et déconnectées des réalités ?

La légitimité de la décision publique ne va plus de soi. Deux visions s'opposent désormais : d'une part celle, procédurière, qui considère que tant que les procédures sont respectées, la décision

est légitime ; et d'autre part, celle qui considère que cette vision est dépassée et que nous sommes entrés dans une nouvelle ère. Et si la participation citoyenne était la solution au blocage ?

La démocratie participative est, d'abord et avant tout, une source de légitimité pour les décisions. Les réflexions de la philosophie politique moderne, aussi bien celle de l'allemand Jürgen Habermas sur l'espace public¹ que celle de l'américain John Rawls², tendent à conclure que la légitimité d'une décision publique repose sur la délibération collective entre citoyens libres, égaux et éclairés. Habermas, en particulier, pense la délibération collective comme un élément fondateur de la légitimité démocratique.

Cette légitimité est source d'efficacité. Un projet vu comme non légitime sera ralenti par des oppositions ; un projet légitimé par les citoyens, donc accepté, se déploiera de manière bien plus fluide. La participation améliore également la qualité de la décision publique, car elle lui permet d'être au plus près des préoccupations réelles des citoyens et de faire remonter des sujets et des enjeux qui n'avaient pas été précédemment pris en compte. La démocratie participative n'est pas condamnée à être une énième procédure qui ralentirait les décisions et empêcherait les projets d'être menés. Bien au contraire.

Enfin, la démocratie participative est une demande des citoyens. Ceux-ci n'entendent plus laisser politiques et entreprises décider de tout à leur place ; ils souhaitent s'exprimer, et faire en sorte que leur parole soit entendue et prise en compte. L'initialisation de mouvements comme Nuit debout en France ou Podemos en Espagne en sont les symptômes. Un sondage réalisé par l'institut TNS - Sofres en 2014 met en avant un constat alarmant : 54 % des Français pensent que la démocratie fonctionne mal dans notre pays. Interrogés sur des voies d'amélioration possibles, plus de 90 % des citoyens souhaitent que les pouvoirs publics prennent davantage en compte leurs avis avant de décider, et que les modes d'information et d'expression directe des citoyens soient développés.

Or, malgré cela, un constat s'impose : la France n'a pas suivi le mouvement d'autres pays en Europe et dans le monde vers la démocratie participative et l'engagement citoyen malgré la multiplication des procédures et des instances de démocratie participative : création de la Commission nationale du débat public en 1995 suite à la loi Barnier, des conseils de quartiers avec la loi Vaillant de 2002, inscription de la démocratie participative dans la Charte de l'environnement en 2004...

La décentralisation a également multiplié les dispositifs de participation, obligatoires pour les multiples schémas directeurs, schémas régionaux, plans locaux, etc. Cette multiplication réglementaire est source de complexité et d'inefficacité. Les dispositifs sont peu connus du grand public, et donc peu fréquentés par les citoyens ordinaires. Au contraire, ils sont souvent utilisés par des groupes d'intérêts et lobbies, au lieu d'être des lieux d'expression constructifs où la population peut peser sur les décisions publiques.

La discussion devient alors idéologique et stérile. Parfois la concertation peut même être instrumentalisée par ses initiateurs à des fins de communication, organisée pour des raisons d'image, plus que par conviction démocratique. Enfin, et peut-être le pire reproche que l'on

1 *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, 1962

2 *Théorie de la justice*, 1971

puisse faire au système français, le désamour des citoyens pour la démocratie participative s'explique avant tout par le fait qu'ils ont l'impression qu'elle ne change rien, et que leur parole n'est pas prise en compte. Résultat : la concertation en France est subie plutôt que désirée par tous les acteurs. Elle est vécue comme une formalité, une énième procédure administrative de plus à remplir.

Devant ce constat d'échec, quelles solutions pour enfin donner à la participation citoyenne la place qu'elle mérite ? Les procédures déjà existantes ne sont pas, comme on l'a vu, adaptées, et ce n'est pas en en ajoutant de nouvelles - comme le fait le gouvernement avec son projet d'ordonnances sur le dialogue environnemental - que le problème sera résolu. La réponse "normative" est devenue obsolète et en décalage ou déphasage avec les aspirations sociétales de notre pays.

Pour que cette revitalisation se fasse, c'est bel et bien un changement de perspective qui est nécessaire. Il faut ainsi faire le choix courageux et complexe de s'investir de manière volontaire dans ce changement de paradigme. La démocratie participative, ce n'est pas demander aux citoyens d'être des caisses d'enregistrement. C'est partir du citoyen pour une véritable construction collaborative des projets (la co-construction), c'est imaginer de nouveaux espaces pour la participation citoyenne.

Trois principes en particulier doivent être respectés :

> Premier principe : il n'y a pas une démarche de concertation universellement applicable, mais un enjeu de méthode. Chaque projet et chaque territoire ont leur spécificité, et l'on ne concerta pas de la même manière autour d'un projet routier que sur un projet de centre commercial. En d'autres termes, les démarches de concertation doivent être flexibles et s'appuyer sur une méthode beaucoup plus centrée sur l'humain. Construire la démarche avec une diversité d'acteurs du territoire est devenu un enjeu crucial, c'est le point de départ.

> Deuxième principe : les décisionnaires, publics comme privés, doivent accepter que leur projet soit amendable et modifiable selon les retours de la population. C'est un principe essentiel pour que la participation ait du sens. Informer sur le non négociable des projets et le cadre dans lequel ils s'inscrivent. Mais surtout modifier et enrichir le projet concerté en mobilisant l'intelligence collective et le potentiel d'action des acteurs.

> Troisième principe : la concertation doit se faire bien en amont du projet. Trop souvent, les citoyens-habitants sont mis devant le fait accompli. Concerta en amont permet aux citoyens de s'exprimer sur le fond véritable du projet et donc de peser de manière concrète. Commencer par travailler sur l'opportunité d'un projet (bien avant les études techniques) puis réfléchir ensemble à sa faisabilité en développant l'envie des acteurs de se fédérer à ce projet.

Pour la France, vieux pays jacobin où acteurs publics et privés ont pris l'habitude de décider de manière verticale en lieu et place des citoyens, c'est là tout l'enjeu de son avenir en tant que pays démocratique au XXI^e siècle. Les entreprises se libèrent, les jeunes générations innovent et changent rapidement le cadre, nos territoires ont de nouvelles aspirations démocratiques. Osons donc nous inscrire dans une démocratie réellement participative, mobilisatrice et reconnue comme telle par les citoyens. Et gardons à l'esprit la phrase de Gandhi : "Tout ce que tu fais pour moi, sans moi, tu le fais contre moi". "

3. Sources

http://www.bnf.fr/documents/biblio_tocqueville.pdf

<https://la-philosophie.com/tocqueville-de-la-democratie-en-amerique-analyse>

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/telecharger/EDS/AdeTocqueville.pdf>

<https://education.francetv.fr/matiere/education-civique/premiere/dossier/qu-est-ce-que-la-democratie>



BLOCKBUSTER

RÉGIS HUBY

ANNIE ERNAUX

JEANNE CHAMPAGNE

**FESTIVAL DES OPÉRAS
TRADITIONNELS
CHINOIS**

AMPHITRYON

BRICOLEZ!

IVAN VIRIPAEV

VALÈRE NOVARINA

DON QUICHOTTE

SHAKESPEARE SONGS

JOANNE LEIGHTON

PASCAL QUIGNARD

MARIE VIALLE

PALESTRO

MARTO!

GABER, IO E LE COSE

LES ENFANTS C'EST MOI

LA MOUETTE

OSKARAS KORŠUNOVAS

FRANCK TORTILLER

TRIO OPUS 71

RICK LE CUBE

NOUVELLES TURBULENCES

THEATRE71.COM | SCÈNE NATIONALE MALAKOFF
3 PLACE DU 11 NOVEMBRE 92240 MALAKOFF
M MALAKOFF-PLATEAU DE VANVES **01 55 48 91 00**

PÉRIPHÉRIQUE PORTE BRANCION - PARKING RUE GABRIEL CRIÉ

